

Le Bilan Professionnel

POUR QUI ?

Le bilan professionnel s'adresse à toutes les organisations désireuses de permettre à leurs collaborateurs de faire le point et souhaitant alimenter leur politique de gestion des talents et des compétences.

Prérequis : aucun

DURÉE

Un total de 7 heures

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Le bilan professionnel peut se dérouler en présentiel ou en distanciel

Délai d'accès précisé dans notre devis

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

MÉTHODES MOBILISÉES

Questionnaires et tests de personnalité, d'intérêts, de valeurs et de motivation

TARIFS

Nous consulter :

✓ contact@ca-rh.fr

✓ 09 86 87 61 75

Objectifs

Pour la personne

- Faire le point sur sa carrière, son employabilité, ses motivations et son projet au sein de son entreprise actuelle.

Pour l'organisation

- Évaluer la personne afin de déterminer son employabilité générale et son potentiel au sein de l'organisation dans une perspective de moyen/long terme.

Programme et contenu

- Etude des leviers de motivation et des appétences,
- Analyse des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être),
- Point sur les projets professionnels et souhaits d'évolution,
- Analyse des axes de développement personnels et des éventuels besoins en développement / formation.

Livrables

- À l'issue du bilan de professionnel, une synthèse est remise au bénéficiaire et à l'organisation demandeuse
- Un entretien de restitution est organisé en fin de bilan